

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

PRÊTS DU TRÉSOR À DES
ÉTATS ÉTRANGERS EN
VUE DE FACILITER LA
VENTE DE BIENS ET DE
SERVICES CONCOURANT
AU DÉVELOPPEMENT DU
COMMERCE EXTÉRIEUR
DE LA FRANCE



PROGRAMME 851

**PRÊTS DU TRÉSOR À DES ÉTATS ÉTRANGERS EN VUE DE FACILITER LA VENTE
DE BIENS ET DE SERVICES CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE
EXTÉRIEUR DE LA FRANCE**

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 851 : Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Précisions sur le changement de responsable du programme

Décret du 21 octobre 2020 portant nomination d'un directeur général à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance - M. MOULIN (Emmanuel) : M. Emmanuel MOULIN, administrateur civil hors classe, est nommé directeur général du Trésor à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance, en remplacement de Mme Odile RENAUD-BASSO, à compter du 2 novembre 2020

Ce programme a pour objet la mise en œuvre d'une aide économique et financière destinée à financer des projets participant au développement économique de pays étrangers tout en faisant appel, pour leur réalisation, à des biens et services français. Ces financements sont de deux types :

- les prêts concessionnels, comptabilisés dans l'aide publique au développement et qui contribuent au renforcement de l'aide bilatérale française,
- les prêts directs (non concessionnels), depuis l'élargissement du dispositif par le décret n° 2015-726 du 24 juin 2015, disponibles dans des zones géographiques et pour des secteurs d'intervention plus étendus que les prêts concessionnels, mais à des conditions financières moins avantageuses pour les pays bénéficiaires.

Les entreprises françaises susceptibles d'exécuter ces projets disposent de technologies éprouvées ou de références internationales fortes.

Ces interventions répondent aux orientations de l'aide française, avec un accent mis tout particulièrement sur les objectifs de développement durable depuis 2015, dans les secteurs des transports, de l'environnement, de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, de la gestion des déchets, des énergies renouvelables, de la limitation de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, de la santé, du numérique.

L'annuité 2020 maintient sa trajectoire ambitieuse avec une capacité d'engagement d'1 Md€ inscrite en loi de finances. Cet effort majeur de mobilisation pour l'export a vocation à se poursuivre dans les années à venir.

Compte tenu de la multiplicité des secteurs d'intervention, de la grande variabilité des budgets octroyés et des spécificités des pays aidés, il est difficile de définir des indicateurs représentatifs de la performance intrinsèque des projets. L'indicateur retenu intègre une évaluation de la performance dans la sélection des dossiers en amont. Il mesure la conversion de protocoles de prêts en contrats signés (cible atteinte en 2020) et par conséquent le niveau de décaissement des crédits engagés, chaque décaissement étant soumis au respect de critères prédéfinis lors de l'engagement des crédits (part française, adaptation du projet au besoin exprimé). Les services économiques se mobilisent pour faciliter la conclusion des contrats et la concrétisation des projets (cible de 100 % fixée pour 2021).

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français

INDICATEUR 1.1

Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | BILAN STRATÉGIQUE

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE | Programme n° 851

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français

INDICATEUR

1.1 – Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature (mesuré l'année de l'imputation)	%	60	75	80	66	83,33	100

Commentaires techniques

Source des données : secrétariat du comité interministériel d'aide-projet.

Mode de calcul : Explication sur la construction de l'indicateur : la période de deux ans a été choisie en référence au délai de validité des offres de financements concessionnels retenu dans le cadre de l'OCDE. L'indicateur de l'année n est disponible en début d'année n+1.

Année « n » de l'indicateur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de protocoles de prêts pris en compte par l'indicateur :	5	10	13	5	3	4	8	6	6	5	4	5

ANALYSE DES RÉSULTATS

Chaque engagement de financement pour un projet donne lieu à la signature d'un protocole de prêt entre la France et le pays bénéficiaire.

Dans une étape ultérieure, « l'imputation » du contrat matérialise l'accord intervenu entre les deux États parties prenantes afin d'utiliser les financements prévus pour la réalisation du projet de développement.

L'indicateur rend compte de la mobilisation effective des fonds correspondant aux engagements de financement signés.

Différents facteurs exogènes, indépendants de l'activité du programme (diligence de l'administration étrangère, évolution de la conjoncture économique dans les pays concernés, forte concurrence internationale, déroulement des procédures d'approbation locales, délais de passation des marchés, etc.) conditionnent pour une large part la concrétisation de ces décisions, notamment en termes de délais. Ces circonstances expliquent également la variabilité annuelle du nombre de projets concernés. Le levier d'action du responsable de programme réside dans la sélection, l'instruction et le suivi des projets.

En 2020, l'indicateur se situe à 83,33 %. Six protocoles signés en 2018 dans cinq pays (Indonésie, Mali, Sénégal, Tunisie et Ukraine) sont concernés par l'indicateur et cinq sur six (Indonésie, Mali, Sénégal et Ukraine) ont fait l'objet

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE | Programme n° 851

d'une imputation dans un délai de deux ans après la signature. Le protocole signé avec la Tunisie a fait l'objet d'une imputation en janvier 2021.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>			
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000 ■
Total des AE prévues en LFI	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			■
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-478 600 000	-478 600 000	■
Total des AE ouvertes	521 400 000	521 400 000	■
Total des AE consommées	-1 444 667	-1 444 667	■

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>			
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	367 073 330 252 498 858	367 073 330 252 498 858	367 073 330 ■
Total des CP prévus en LFI	367 073 330	367 073 330	367 073 330
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			■
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-68 075 618	-68 075 618	■
Total des CP ouverts	298 997 712	298 997 712	■
Total des CP consommés	252 498 858	252 498 858	■

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000 ■	1 000 000 000 200 746 093
Total des AE prévues en LFI	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Total des AE consommées	200 746 093	■	200 746 093

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	480 950 000 187 363 034	480 950 000 ■	480 950 000 187 363 034
Total des CP prévus en LFI	480 950 000	480 950 000	480 950 000
Total des CP consommés	187 363 034	■	187 363 034

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	200 746 093	1 000 000 000	-1 444 667	187 363 034	367 073 330	252 498 858
Prêts et avances	200 746 093	1 000 000 000	-1 444 667	187 363 034	367 073 330	252 498 858
Total hors FdC et AdP		1 000 000 000			367 073 330	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-478 600 000			-68 075 618	
Total*	200 746 093	521 400 000	-1 444 667	187 363 034	298 997 712	252 498 858

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 851

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020						478 600 000		68 075 618
Total						478 600 000		68 075 618

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général						478 600 000		68 075 618

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000 -1 444 667		367 073 330 252 498 858	367 073 330 252 498 858
Total des crédits prévus en LFI *	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	367 073 330	367 073 330
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-478 600 000	-478 600 000		-68 075 618	-68 075 618
Total des crédits ouverts	0	521 400 000	521 400 000	0	298 997 712	298 997 712
Total des crédits consommés	0	-1 444 667	-1 444 667	0	252 498 858	252 498 858
Crédits ouverts - crédits consommés		+522 844 667	+522 844 667		+46 498 854	+46 498 854

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	367 073 330	367 073 330
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	367 073 330	367 073 330

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

478,6 M€ ouverts en loi de finances initiale en AE et 68,1 M€ en CP ont fait l'objet d'une annulation en loi de finances rectificative pour tenir compte du décalage constaté entre les prévisions de signature des protocoles, le rythme de déroulement des négociations et du ralentissement de plusieurs projets du fait de la crise sanitaire.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 521 400 000	CP ouverts en 2020 * (P1) 298 997 712
AE engagées en 2020 (E2) -1 444 667	CP consommés en 2020 (P2) 252 498 858
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 0	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 245 747 514
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 522 844 667	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 6 751 344

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 1 573 700 364				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 0				
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 1 573 700 364	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 245 747 514	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 1 327 952 850
AE engagées en 2020 (E2) -1 444 667	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 6 751 344	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) -8 196 011
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 1 319 756 839
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 316 032 487
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 1 003 724 352

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Échéancier prévisionnel des crédits de paiement (CP) sur les autorisations d'engagement (AE) restant à couvrir au 31/12/2020 :

AE restant à couvrir au 31/12/2020	CP estimés en 2021	CP estimés en 2022	CP estimés en 2023	CP estimés au-delà de 2023
1320	316	302	230	472

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Le volume des AE sur années antérieures non couvertes par des CP au 31 décembre 2020 correspond à la totalité des protocoles signés ; il s'agit d'un majorant de ce qui donnera effectivement lieu à crédits de paiement. Certaines offres de financement ne se concrétiseront pas, soit dans le cadre d'un financement lié parce que le contrat commercial aura été remporté par des industriels non français, soit de manière générale parce que l'État receveur aura choisi d'autres formes de financement (y compris banques de développement). De plus, après entrée en vigueur du prêt, certaines opérations pourront être abandonnées ou voir leur format réduit.

Par ailleurs, la plupart de ces opérations s'exécutent sur plusieurs années, ce qui explique l'importance du volant d'AE non couvertes par des CP.

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000 -1 444 667		367 073 330 252 498 858	367 073 330 252 498 858

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	1 000 000 000	-1 444 667	367 073 330	252 498 858
Prêts et avances	1 000 000 000	-1 444 667	367 073 330	252 498 858
Total	1 000 000 000	-1 444 667	367 073 330	252 498 858

Cette unique action finance des projets d'infrastructures dont la réalisation fait appel à des biens et services français.

En 2020, 7 protocoles de prêts (6 concessionnels et 1 direct) ont été signés avec 3 pays ; ils représentent un montant total de 317,7 M€ (315,1 M€ de prêts concessionnels et 2,6 M€ de prêt direct) :

- En Mongolie, un projet de construction de transport urbain par câble (60,7 M€) ;
- En Côte d'Ivoire, un surcoût pour la fourniture de ponts métalliques (1,2 M€), un projet de construction de 10 infrastructures sportives de proximité (27 M€) et des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la ligne 1 du métro d'Abidjan (2,6 M€) ;
- Au Kenya, un projet de fourniture d'équipement médical destiné aux maternités et de lutte contre la covid-19 (33 M€), un projet de réhabilitation, extension et exploitation de la ligne 4 du réseau ferroviaire urbain de Nairobi (128 M€) et un projet d'interconnexion entre le cratère géothermique de Menengai et la station Rongai (65,2 M€).

Le montant d'engagement présenté (-1,44 M€ d'AE) résulte des engagements effectivement réalisés (317,7 M€), déduction faite de 319,14 M€ d'apurements de divers protocoles. En 2020, un effort particulier a été apporté à l'exercice d'annulation de protocoles inusités soit parce que l'Etat receveur a choisi d'autres formes de financement ou des industriels non français soit parce que les opérations ont été abandonnées ou réduites après mise en vigueur du prêt.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

La consommation de CP représente 252,5 M€. Les principaux décaissements ont concerné les projets suivants : en Mongolie, la création d'unités de secours aériens (32 M€) ; au Maroc, les équipements ferroviaires pour la LGV Tanger-Casablanca (26,15 M€) et la fourniture de 30 locomotives à l'ONCF (16 M€) ; au Sénégal, l'installation de candélabres solaires (25,23 M€) ; au Vietnam, la ligne pilote de transport ferré urbain de Hanoï (25 M€ + 15,73 M€) ; au Sénégal, le TER reliant Dakar à Diamniadio (23,6 M€) ; au Mali, le déploiement de la TNT (15,25 M€) ; en Ukraine, la fourniture d'hélicoptères (12,31 M€).

Les écarts constatés entre la prévision et l'exécution s'expliquent par le fait que la concrétisation des intentions de financement liées à des opérations dans les États étrangers dépend de multiples facteurs exogènes (calendrier et priorités politiques du pays bénéficiaire, durée de la négociation, procédures de désignation des prestataires conformément aux règles locales, déroulement du projet lui-même) qui se répercutent sur les calendriers d'engagement et/ou de tirages. Egalement, en 2020, plusieurs projets ont été ralentis du fait de la crise sanitaire.

En 2020, la part de l'encours des prêts présentant des retards de paiement dans l'ensemble de l'encours des prêts aux États étrangers est de 118,87 M€ sur environ 3 751 M€ d'encours global, soit 3,17 %. Ce ratio est globalement stable par rapport à celui de 2019 (3,14 %) et de 2018 (3,07 %).

Enfin, en 2020, le CGEfi a livré à la DG Trésor sept évaluations sur la part française des projets suivants :

- le TER de Dakar-Diamniadio au Sénégal ;
- les installations de signalisation de 11 gares en Tunisie ;
- le rééquipement de 12 hôpitaux en Côte d'Ivoire ;
- la phase II de l'amélioration de stations TV en Indonésie ;
- la rénovation de l'aéroport de Taba en Egypte ;
- l'amélioration du centre de traumatologie d'Oulan Bator en Mongolie ;
- l'extension des ressources en eau de Faisalabad au Pakistan.